

EPIDE & vous

# S'investir pour l'emploi

L'EPIDE propose un accompagnement des jeunes sous différents formats : **le mentorat, le mécénat ou le parrainage.**

## Le mentorat

Mentorer un jeune de l'EPIDE c'est avant tout créer une **relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échange et d'apprentissage**, basée sur la confiance. En tant que personne expérimentée, vous apportez votre expertise, votre sagesse et votre bienveillance dans le but de favoriser le développement d'un volontaire à l'insertion, qui a des compétences ou des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Pour la réussite de la démarche, le mentorat s'encadre par la **co-signature d'une convention entre le jeune, le centre EPIDE et le mentor**, qui valide les objectifs et les engagements respectifs.

**À l'EPIDE les mentors sont formés sur une demie journée pour s'assurer de leurs bonnes connaissances des publics accueillis, de la singularité du dispositif et des contours de la démarche.**

# 84 %

des jeunes mentorés ont davantage confiance dans la suite de leurs parcours. (Collectif Mentorat 2023)

# 71 %

des mentors affirment avoir amélioré leurs performances. Les entreprises qui mettent en place du mentorat affichent en moyenne **une croissance de plus de 5% de leur productivité**. Le mentorat agit également sur la confiance en soi du collaborateur. **Pour 82% des mentors, le mentorat renforce leur sentiment d'utilité**, tandis que 72% développe leur sensibilité aux valeurs de solidarité. (Baromètre IFOP 2022)



*Il faut que chaque jeune qui a besoin d'un coup de main, car il ne trouve pas dans son environnement proche l'accompagnement dont il a besoin, puisse accéder à un mentor.*

**Elisabeth Borne**  
Première ministre  
Mai 2022

## Le mécénat de compétences

Grâce au mécénat de compétences, des **salariés peuvent mettre leur savoir-faire au service d'une cause, dans le cadre de leur contrat de travail et sur leur temps de travail**. Cette démarche est aussi imaginable en dehors du temps de travail (par exemple sur le temps de congés du collaborateur). On parle alors de bénévolat de compétences.

A l'EPIDE le mécénat ou le bénévolat de compétences se traduit par la rencontre entre un besoin précis d'un centre EPIDE et le souhait de s'engager d'un collaborateur, qui répond aux compétences nécessaires. **Ces missions, courtes ou longues, régulières ou ponctuelles, prennent vie dans l'entreprise, dans le centre EPIDE ou à distance.**

# 92 %

des entreprises pratiquant le mécénat de compétences voient d'abord un moyen de fédérer les salariés et d'attirer les nouveaux talents.

# 87 %

des mécènes sont reconnaissants de leurs entreprises qui leur a permis de s'engager simplement.

(Baromètre Alliance pour le Mécénat de Compétences 2022)

## Le parrainage

Une manière simple pour une personne qui souhaite s'engager dans un centre EPIDE, accompagner un centre, une section (groupe de 30 jeunes) ou un événement particulier. La marraine ou le parrain signe alors avec le centre EPIDE une convention qui définit les modalités de parrainage.

*Parrainer cet événement sportif m'a permis d'associer mon entreprise à la dynamique de l'EPIDE et à faire découvrir, à mon réseau professionnel et personnel, les volontaires en recherche d'emploi. Je suis vraiment fier de cette démarche.*

Pierre B.

## Impact fiscalité de l'entreprise

L'EPIDE est habilité à délivrer un reçu fiscal permettant à l'entreprise de bénéficier de la réduction d'impôts afférente.

**Parrainer une section c'est avant tout s'engager bénévolement auprès d'un groupe de jeunes pour leur réussite :** les rencontrer, participer aux temps de cohésion, animer des ateliers, partager son réseau, dialoguer avec l'équipe encadrante...